

Le Président du Conseil d'Administration

Abidjan, le 12 mars 2010

Nos réf. : AC/GP/039/DGA-SG

**Objet : Assemblée Générale Ordinaire  
du mercredi 19 mai 2010**

Madame, Monsieur,

Par application des articles 28 et suivants des statuts de la "**SOCIETE DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA COTE D'IVOIRE**" (SODECI) et selon décision prise par le Conseil d'Administration dans sa séance du 23 mars 2010, nous avons l'honneur de venir par la présente lettre, vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **au Palais de la Culture**,

**LE MERCREDI 19 MAI 2010 A 16 HEURES.**

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2009,
- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2009 – quitus aux Administrateurs,
- Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions réglementées,
- Affectation et répartition du résultat,
- Démission et Ratification de la cooptation de deux Administrateurs,
- Fixation des indemnités de fonction des Administrateurs,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les projets de résolutions soumis à cette Assemblée sont annexés à la présente. Tous les autres documents prévus par la Loi seront déposés au Siège Social, 1, Avenue Christiani à Abidjan et à Paris, Challenger, Atrium 1 Sud Est, 1, avenue Eugène Freyssinet, 78064 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex et tenus à la disposition des actionnaires, quinze jours avant la réunion. Vous pourrez consulter les documents et en prendre copie à vos frais.

En cas d'empêchement de votre part, nous vous demandons de bien vouloir vous faire valablement représenter au moyen du pouvoir ci-inclus, que nous vous prions de signer comme indiqué et de nous retourner dès que possible, étant entendu que ce pouvoir ne serait utilisé que si vous n'étiez pas présent à l'ouverture de la séance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

**Le Président du Conseil d'Administration**



**Marcel ZADI KESSY**